

CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Accompagnateur : Mme STOFLETH 10 rue Léon TIRODE
25000 BESANCON

Tel : 06 86 40 77 59 courriel : mariepascale.25@hotmail.com



Siège : 3 rue des ESSARTS 25170 PELOUSEY

TEL : 03 81 58 08 36 ou 06 77 43 71 59

courriel : griffaut.clrd@aol.fr

WEB : www.clrd.fr

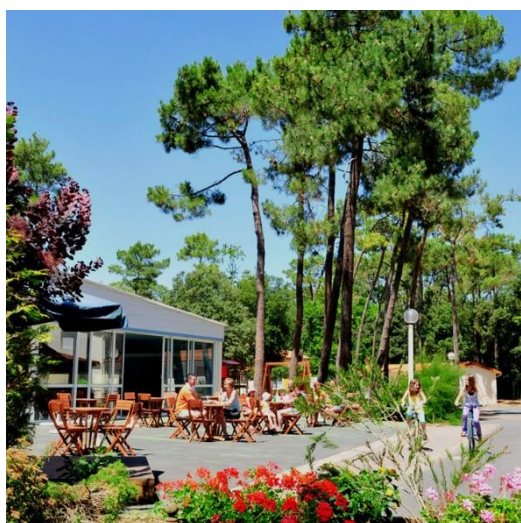
SEJOUR AU PUY DU FOU ET LE MARAIS POITEVIN DU 29 AOUT AU 2 SEPTEMBRE 2024 5 JOURS / 4 NUITS

Votre village de vacances à Longeville/Mer

Situation

32 km des Sables d'Olonnes

06 km de la Tranche sur mer



À VOTRE DISPOSITION

Bar prolongé d'une terrasse avec vue sur la pinède.
Bibliothèque.
Point de vente de produits régionaux et souvenirs.

LA RESTAURATION

Spécialités régionales de Vendée
Petit-déjeuner, déjeuner et dîner en buffet.
Plats chauds et variés (selon fréquentation)



VOTRE LOGEMENT

Chambre lit double ou twin de 13 m²
Lits faits à l'arrivée
Linge de toilette fourni
Ménage fait en fin de séjour

JOUR1 : Départ de votre localité (selon par l'autoroute en direction de CHAMBORD. Arrivée en fin de matinée et déjeuner au restaurant (si possible au restaurant du château).



L'après-midi VISITE GUIDÉE DU CHATEAU DE CHAMBORD pour découvrir son histoire, ses jardins. Arrivée en fin d'après-midi à LONGEVILLE SUR MER,

Installation dans votre centre de vacances Azureva, dîner et logement.

JOUR2 ET JOUR3 : Petit-déjeuner à l'hôtel et départ pour le PUY DU FOU pour passer 2 journées inoubliables au GRAND PARCOURS. Premier parc historique et écologique.

Vous découvrirez un spectacle de fauconnerie,
une fête de chevalerie,

des cascades équestres,

un village entièrement reconstitué et animé avec

des artisans, des musiciens et le grand carillon
animé unique en France.

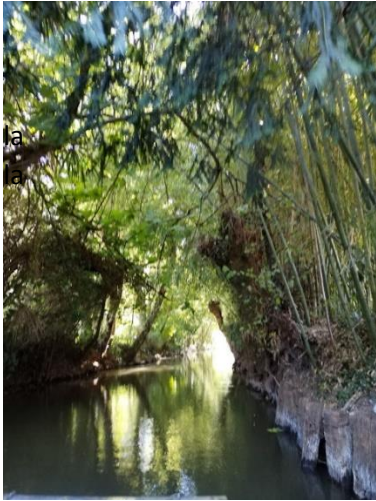


Les déjeuners à l'intérieur du parc sont sous forme de panier repas.

Les dîners à l'intérieur du parc au restaurant.
Vous assisterez à la Cinéscénie et aux Noces de Feu

Retour à l'hôtel pour le logement à la fin du spectacle

JOUR4 : Après le petit-déjeuner à l'hôtel, vous profiterez d'une journée complète pour découvrir le MARAIS POITEVIN avec la visite de l'écomusée à Coulon. Visite de la "Maison du Marais Poitevin" véritable écomusée, cette maison témoigne de l'histoire, de traditions et de l'environnement du Marais Poitevin. Déjeuner au restaurant



Balade conviviale en barque collective de 10 places où les mystères de Venise Verte vous seront contés au rythme silencieux de la pelle ou de pigouille. (1h30)

Vous terminerez la journée en douceur avec un goûter.
Retour à votre hôtel Dîner et nuit.



JOUR5 : Petit-déjeuner à l'hôtel puis départ pour le retour par MONTSOUREAU pour une découverte des habitations troglodytiques. Visite de ces habitations qui ont su préserver leur état d'origine et découverte de la champignonnière. Un parcours inédit depuis le laboratoire jusqu'à votre assiette. Après avoir découvert tout le travail et les soins que nécessite la culture du champignon, dégustez les galipettes, ces délicieux gros champignons de Paris garnis de rillettes, andouille, fromage ou escargots et saumon cuits dans un ancien four à pain aux ceps de vigne entre 450 et 500 degrés. Déjeuner dans une cave. L'après-midi continuation pour le retour. Arrivée dans votre localité en soirée.



TARIF SEPTEMBRE 2024 PAR PERSONNE :

BASE 30 : 1015 Euros

BASE 35 : 983 Euros

BASE 40 : 958 Euros

BASE 45 : 938 Euros

BASE 50 : 923 Euros

Tarif au 07.02.2023 sous réserve de changement de prix des prestataires dont le Puy Du Fou

- Le supplément chambre individuelle 120 Euros

PRESTATIONS COMPRISES :

- Le transport en autocar de grand tourisme, depuis Pontarlier, Morteau ,Besançon.
- Les repas du jour1 midi au jour5 midi.
- 1/4 de vin à chaque repas.
- Le logement en hôtel 2* au Village Vacances Azureva de Longeville sur Mer.
- La visite guidée du CHATEAU DE CHAMBORD.
- La cinéscénie et les noces de feu.
- L'entrée 2 jours au Puy du Fou le samedi et le dimanche.
- Un seul chauffeur avec 9H00 de coupure en journée et pour la nuit.
- La journée Terroir du Marais Poitevin avec un guide accompagnateur.
- La visite de la champignonnière et des habitations troglodytiques.
- Les taxes de séjour
- Le prix comprend l'assurance annulation, bagages, médicale, rapatriement.

LES PRESTATIONS NON COMPRISES :

- Les extras
- Les cafés

Conditions d'ANNULATION :

Toute annulation doit être signifiée par téléphone, puis par courrier ou courriel à Pascale STOFLETH.

Les frais d'annulation suivants seront alors appliqués :

- à plus de 60 jours du départ : 5% par personne
- 59 jours à 30 jours avant le départ : 15% par personne
- 29 jours à 15 jours avant le départ : 30% par personne
- à moins de 15 jours du départ : 50% du prix du voyage
- à moins de 7 jours du départ : 100% du prix du voyage

Toutefois, ces risques peuvent être partiellement ou totalement couverts par notre assurance "Annulation" (comprise dans l'adhésion à l'association et dont les conditions seront précisées dans le courrier de confirmation de voyage, ou préalablement sur demande) avec une franchise de 40 à 100 euros par personne .

Conditions de REMPLACEMENT:

S'agissant d'un voyage sans transport aérien, il devrait être possible de se faire remplacer par une autre personne jusqu'au jour du départ, dans les mêmes conditions de transport et d'hébergement et sous réserve de l'accord du prestataire. Cette possibilité pourra être accordée sous réserve d'une confirmation écrite de votre part (par courriel ou par courrier postal). Cette formalité est obligatoire et doit être adressée à Pascale STOFLETH, ceci même en cas de demande verbale, et à condition qu'il existe une liste d'attente ou que vous trouviez vous-même votre remplaçant(e). Une fois l'inscription officielle faite par le (la) remplaçant(e), vous serez remboursé(e) de la totalité de vos acomptes payés sous déduction d'une somme de 38 € pour frais de gestion, que le(la) remplaçant(e) ait été trouvé(e) par l'association ou par vous même.

ECHEANCIER de paiement :

Tous les paiements sont à effectuer par chèques bancaires à l'ordre de CLRD.

- à l'inscription et au plus tard le 30 juin 2023 : 300 € par personne
- au plus tard le 30 novembre 2023: 300 € par personne (sans rappel de la part de CLRD)
- au plus tard le 31 mai 2024: le solde (dont le montant exact sera communiqué par courrier postal ou par courriel au plus tard dans le courant de le courant du mois de mai 2024.